



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale des affaires culturelles
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Haute-Corse

Référence :

Bastia, le 20 juillet 2024

Affaire suivie par : Isabelle Jobin
Tel : 04 95 32 19 30
Courriel : udap.haute-corse@culture.gouv.fr

La cheffe de l'unité départementale de l'architecture
et du patrimoine de la Haute-Corse

A
Madame la directrice de la direction départementale
des territoires
à l'attention de madame Sylvie Olmiccia
service juridique et coordination
8 bvd Danesi
20411 BASTIA CEDEX

Objet : transmission des pièces en vue de
l'organisation de l'enquête publique pour
le classement du SPR de la commune de Pigna

Désignation des pièces	Nombre	Observations
1.Délibération de la commune pour la création d'un SPR 2.Délibération de la commune sur la proposition de classement du SPR (15 septembre 2023) 3.Annexe (plan) de la délibération de la commune sur la proposition de classement en tant que SPR. 4.Avis ABF sur le classement de Pigna en tant que SPR 5.Avis DRAC sur le classement de Pigna et de Sartène en tant que SPR 6.Avis de la CNPA en date du 7-03-2023		Je vous invite à procéder à la mise à l'enquête publique du projet de classement du SPR de Pigna en application des articles L.631-2 et R.631-2 du code du patrimoine.

UDAP de la Haute-Corse, A Casetta, 2 rue de la Paroisse – 20200 Bastia. Secrétariat :04.95.32.19.30
Adresse électronique : udap.haute-corse@culture.gouv.fr
<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Corse>

7. Etude pour le classement de la commune de Pigna en tant que SPR 8. Plan du SPR cadastre et photographie aérienne		
--	--	--

La cheffe de l'unité départementale
de l'architecture et du patrimoine de la Haute-Corse par intérim



Alizée BLONDELLOT

Architecte des bâtiments de France de la Corse du Sud